



Fédération des syndicats de tra
17 boulevard de la libération - 93200 - Saint Denis
Tel 01 42 43 35 75 - Fax 01 42 43 36 67
federation-sudrail@wanadoo.fr
www.sudrail.org



Liaison nationale Matériel

Ne cassez pas le Matériel ... la direction s'en charge !

Lors des tables rondes sur l'avenir des établissements Matériel, la direction confirme ses orientations (PLI, Pôle excellence, transfert de charges vers le privé, course à la productivité) et annonce des chiffres très inquiétants pour l'avenir de plusieurs établissements.

La direction M a organisé trois tables rondes sur l' « AVENIR DES ETABLISSEMENTS DU MATERIEL ». Démarche préconisée par Madame IDRAC, ces réunions se sont révélées n'être qu'un simulacre de concertation, se résumant à des monologues patronaux. Les diverses déclarations syndicales n'ont fait l'objet d'aucune réelle réponse de la direction. Pourtant, sur chaque dossier, des revendications claires sont exprimées : ce sont celles portées dans les ateliers par vos délégués et nous les relayons au niveau national.

PLI

Pour la direction nationale, officiellement, le bilan est bon !

La réalité est bien différente : manque de pièces, retards d'approvisionnement, recours à la messagerie express, route des ateliers défoncées par les poids lourds dont la circulation engendre des problèmes de sécurité, etc.

Même les Directeurs d'Etablissement reconnaissent de nombreuses anomalies, lorsqu'ils sont mis au pied du mur par les délégués qui montrent ce qui se passe sur le terrain. Mais à la Direction Matériel, il y a bien longtemps qu'on ne sait plus ce qui se passe dans un atelier, alors on préfère répéter à l'envie que « tout va bien »...

Pôles excellence

SUD-Rail l'annonçait dès la première présentation du dossier : ce projet n'est aucunement fait pour améliorer la production des PRM. Au contraire, il vise à réaliser de nouveaux gains de productivité, au détriment des cheminots et à offrir des pans entiers de charges de travail à l'industrie privée.

Les pôles excellence, c'est 341 300 heures de charges de travail supprimées soit l'équivalent de 230 agents en moins !

Les cheminot-e-s ne doivent pas se sentir responsables du recul des différentes activités de la SNCF. Il faut arrêter de culpabiliser les agents : les agents de la production, auxquels il est demandé toujours plus sans rien rendre en retour, sont bien plus utiles que les quelques cadres, pas supérieurs du tout, chargés de réfléchir à la désorganisation des ateliers, au profit du privé !

L'ouverture « à la concurrence » de la maintenance FRET a déjà apporté son lot de catastrophes en termes d'effectif, de liquidation de sites et de sécurité (accident de Rungis). Désormais, se profile à l'horizon 2008/2009 la privatisation de la maintenance VOYAGEURS et la mise en place de plates-formes régionales FRET ouvertes à l'industrie privée.

Des chiffres très inquiétants pour l'avenir des établissements du Matériel.

Pour la direction, ces chiffres donne l'hypothèse haute d'évolution du volume d'heures de charges de travail pour la période 2007/2009.

EIMM Picardie	- 19 500 heures	<i>Disparition progressive du site de Longueau</i>
EIMM Saintes	- 25 300 heures	
EIMM Nevers	- 104 000 heures	
EMM Dijon	- 15 700 heures	<i>2009 par rapport à 2006</i>
EMM Lorraine	- 10 200 heures	<i>La baisse affecte la charge essieux du site de Montigny accélérant la destruction de celui-ci.</i>
EMM Languedoc	- 18 300 heures	
EMM Pays de Loire	- 20 200 heures	
EIMM Romilly	- 5 800 heures	
EIMM TGV Le Landy	- 5 600 heures	
EIMM TGV Châtillon	- 2 200 heures	<i>Chiffre 2008/2007. Pour 2009 la direction ne communique aucun chiffre</i>
EIMM PRG	- 5 850 heures	<i>Près de 50% de la charge de travail ce qui compromet fortement l'avenir du site.</i>
EIMM TGV PSE	- 450 heures	<i>Chiffre 2008/2007. Pour 2009 la direction ne communique aucun chiffre</i>
EMM Villeneuve	- 3 000 heures	<i>Chiffre 2009/2006</i>
EIMM Champagne Ardenne	- 18 300 heures	<i>Après 29 600 heures perdues sur 2006/2007, l'ET perd encore 18 300heures ... - 50% en trois ans !</i>
EIMM Quatre Mares	- 11 400 heures	
EMM Normandie	- 11 000 heures	<i>Rattachement du poste d'aiguillage G au domaine Matériel.</i>
EIMM Tours	- 36 700 heures	

PRM	Maintenance Niveaux 2, 3	Maintenance niveaux 4, 5	Essieux	Total
- 341 300 heures	- 6 150 heures	+ 57 850 heures	+ 45 200 heures	- 244 400 heures

Si ces chiffres sont légèrement positifs pour la maintenance 4 et 5 pour les essieux, ceux des PRM et de la maintenance de niveaux 2 et 3 vont se traduire par de lourdes suppressions d'effectifs dans certains établissements et compromettre sérieusement l'avenir de certains sites. L'EIMM Nevers est un de établissements les plus touchés par la politique de destruction de la direction Matériel avec 104 000 heures de charges supprimées.

Création de réserve au Matériel pour la logistique.

SUD-Rail réaffirme sa position : « *les métiers de conduite doivent être du Domaine de la filière Traction* ». Néanmoins, à la vue des disparités entre régions, voire entre établissements d'une même région, il est nécessaire de se pencher sur ce dossier.

C'est pour cela que SUD-Rail n'est pas contre la mise en place d'une réserve au sein du domaine Matériel dès lors qu'elle améliore les conditions de travail des agents et leur permet de bénéficier de la prime de réserve.

Mais nous refusons que cette notion de réserve serve à installer la flexibilité dans les endroits où elle ne l'est pas encore !

La mise en place ou non d'une telle réserve doit être décidée dans chaque établissement avec les représentants des organisations syndicales et ne doit pas remettre en cause les accords locaux plus favorables.

SUD-Rail restera vigilant sur l'évolution de ce dossier ; notamment : aucune charge de la traction ne doit être transférée au Domaine Matériel.

SUD-Rail ne peut accepter la mise en place d'U.O. Mouvement. Il est évident que la création de ces entités est une première étape vers d'éventuels transferts de charges de la Traction au Matériel, et impliquent, de fait, une nouvelle augmentation conséquente de la productivité, au-delà de celle déjà annoncée par la direction du Matériel !

SNCF : Tentative de suicide d'un cheminot de l'EIMM d'Oullins

Nous avons appris la tentative de suicide d'un agent de l'EIMM d'Oullins. Le pire a pu être évité grâce à l'arrivée des pompiers.

Suite à une restructuration des approvisionnements menée depuis deux ans sur cet établissement et qui prendra fin en juin 2007, notre collègue avait appris jeudi dernier qu'il ne serait pas retenu pour conserver son poste de travail. L'entreprise ne lui laissait alors aucune perspective de reclassement conforme à ses souhaits.

La direction, mise en garde auparavant par le médecin du travail, avait pourtant connaissance de la "fragilité" de certains agents. C'est en découvrant un dessin explicite sur son lieu de travail représentant un homme se tirant une balle dans la tête avec une inscription liée à la réorganisation en cours qu'un collègue s'est inquiété de sa situation et que l'on a appris qu'il était malheureusement passé à l'acte.

Après les tragiques événements survenus chez Renault à Boulogne-Billancourt, les nouvelles méthodes de management et la course effrénée à la productivité font aussi des victimes à la SNCF.

SUD-Rail dénonce depuis des mois la politique et les méthodes employées par la direction de la SNCF à l'EIMM d'Oullins, et les représentants du personnel avaient alerté, une fois encore, la direction de l'établissement vendredi dernier sur les conséquences graves que pourraient engendrer ces agissements.

Nous exigeons de la direction régionale et de la direction nationale des mesures concrètes et immédiates pour mettre un terme aux pratiques managériales de la direction de cet établissement et pour que les agents touchés par les réorganisations en cours obtiennent un reclassement conforme à leurs attentes ou soient maintenus sur leur emploi.

Ce que nous revendiquons...

- SUD-Rail demande à ce que les ateliers existants soient confortés en charges de travail, permettant ainsi à des bassins d'emploi déjà bien appauvris de survivre.
- L'arrêt de l'externalisation des charges et des regroupements d'Etablissements sous la soit disant raison d'industrialisation, doivent permettre de donner du travail à Tous.
- Il est hors de question que notre organisation syndicale cautionne une politique de destruction et de mise en place forcée. Il est inadmissible que les charges afférentes aux PRM n'aient pas été évoquées lors des tables rondes. Il est inadmissible que l'avenir des Ateliers et les restructurations programmées n'ait pas été discuté.

SUD-Rail exige

- l'arrêt de toutes les restructurations en cours
- l'abandon du projet « pôle excellence ».
- abandon de PLI.
- des embauches au statut à tous les niveaux.
- le retour immédiat de toutes les charges de travail confiées aux entreprises privées. *SUD-Rail revendique que l'ensemble des réparations, entretiens et modifications de matériel de la SNCF et de ses filiales se fasse dans les ateliers SNCF avec des cheminots au statut.*
- De réelles concertations sur l'évolution de la maintenance et l'évolution du Domaine Matériel.
- L'arrêt de la recherche de la productivité aux dépens des cheminot-e-s du Matériel.
- La protection de nos savoirs et documents, notamment par l'interdiction faite aux retraités d'aller poursuivre leur carrière dans l'industrie privée.



Salaires

- A l'heure des négociations salariales 2007 (le 1^{er} mars), SUD-Rail rappelle sa revendication d'un salaire minimum à 1350€ net qui permettrait à chaque nouvel embauché de vivre correctement.
- Nous voulons un déroulement de carrière qui reconnaisse et rémunère l'ancienneté et la qualification, et non le mérite individuel ou la soumission aux objectifs de l'entreprise.
- Nous exigeons une augmentation immédiate de 250€ pour tous et un véritable 13^{ième} mois.

L'heure est à la mobilisation de tous les cheminots du Matériel, seul moyen pour contrer la politique de destruction de la direction et faire valoir nos revendications !